



Invitation Presse
A Paris, le 24 octobre 2022

Semaine européenne de l'emploi pour les personnes handicapées

Accessibilité numérique : vers un environnement universitaire plus inclusif

Aujourd'hui, plus de **la moitié des personnes handicapées visuelles sont au chômage**. L'une des causes majeures : un faible niveau de formation. Pour cette raison, l'accès aux enseignements, qu'ils soient initiaux, continus ou professionnels, est essentiel pour la Fédération.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France se saisit de la **semaine européenne de l'emploi** pour les personnes handicapées pour organiser une première rencontre dédiée à l'accessibilité numérique dans l'enseignement.

Ce webinaire se déroulera le **15 novembre à 14 h**. Un programme détaillé sera communiqué ultérieurement.

Lors d'une étude¹ publiée au printemps, la Fédération des aveugles de France constatait qu'un trop faible nombre de sites web d'universités françaises respectait les obligations légales en matière d'accessibilité numérique².

La Fédération lance ainsi une réflexion commune sur l'accessibilité numérique dans l'enseignement afin d'informer les parties prenantes du contexte juridique, d'enrichir leurs **connaissances sur les usages** des personnes en situation de handicap et de **partager quelques retours d'expérience** sur la mise en place d'une démarche d'accessibilité numérique au sein d'un établissement universitaire.

La Fédération compte ainsi faire progresser le niveau d'accessibilité numérique de l'enseignement en France, un prérequis indispensable pour permettre aux déficients visuels d'accéder à l'emploi.

Contact presse :

aveugles_de_france@ad-convergence.com

Shahina Akbaraly / 06 50 82 55 02

Dominique Dardel / 06 11 04 40 39

¹ [Etude de 1 400 site web](#)

² [loi n°2005-102 sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées](#)



À propos de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France :

Créée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 27 août 1921, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rassemble des militants, usagers, professionnels et bénévoles engagés pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles.

Présidée par Bruno Gendron, la Fédération représente un partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux. Elle est présente dans les régions de métropole et d'Outre-Mer, au travers de ses associations membres qui sont au service de plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France agit au quotidien afin de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes, en France comme à l'étranger.

Bruno Gendron, 58 ans, administrateur de la Fédération des aveugles Val de Loire et depuis 2010, 1^{er} vice-président de la Fédération des aveugles de France depuis 2016, vient d'être élu Président de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 30 septembre dernier.

Enseignant, aveugle de naissance, il est impliqué depuis le début de sa carrière sur les questions d'emploi des personnes en situation de handicap et a réalisé plusieurs études de grande ampleur notamment concernant les comportements et arguments de choix.